

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**CEMAC**

**PARLEMENT COMMUNAUTAIRE**

---

**DISCOURS DE L'HONORABLE Hilarion ETONG,  
PRESIDENT DU PARLEMENT COMMUNAUTAIRE  
(CEMAC),**

**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 2<sup>ème</sup>  
SESSION ORDINAIRE – ANNEE 2020**



**Malabo, le 12 octobre 2020**

Monsieur le Président de la Commission  
de la CEMAC,

Honorables Députés,

L'ouverture, ce jour, de la deuxième session ordinaire dite budgétaire pour le compte de l'année 2020 se déroule conformément aux dispositions conventionnelles qui nous régissent. Cette session est (donc) statutaire. C'est la raison pour laquelle, en dépit d'un environnement marqué par la pandémie de la COVID-19 et des restrictions diverses qu'elle impose, nous sommes tenus de nous réunir grâce aux moyens cybernétiques pour en ouvrir les travaux tels que recommandé par lettre N<sup>o</sup> 000062/CEMAC/C/P/DC du Président de la Commission de la CEMAC en date du 8 septembre 2020 portant modalité d'organisation des réunions. C'est, en dépit

du contexte, la preuve du fonctionnement régulier des Institutions Communautaires

A cet effet je voudrais en cette occasion solennelle dire notre appréciation à la Commission de la CEMAC, notre particulière appréciation à son Président pour son engagement inlassable à la cause de la Communauté, engagement qui, pour nous, constitue, un réel motif d'encouragement dans l'accomplissement, aux côtés des autres Institutions et organes de la Communauté, de notre mission de consolidation de l'intégration des peuples de l'Afrique Centrale.

Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,

Honorables Députés,

Il y' a sept mois, nous nous séparions au terme de la première session. Je formulais, alors, le vœu de nous retrouver tous ensemble, après l'intersession qui s'achève, afin de poursuivre l'œuvre que nous impose le mandat que les peuples d'Afrique Centrale nous ont confié.

Le destin en a voulu autrement, deux de nos collègues nous ont malheureusement quittés.

- L'Honorable Joseph MBAH NDAM NJANG, Député, Membre de la délégation parlementaire de la République du Cameroun, Deuxième Secrétaire du Bureau du Parlement Communautaire. Il est décédé lundi 13 avril 2020 à Yaoundé dans sa 65<sup>ième</sup> année, des suites d'une courte maladie et ses obsèques organisées le 27 juin 2020 ;

- L'Honorable Santiago NSOBEYA EFUMAN NCHAMA, Député, Chef de la délégation parlementaire de la République de Guinée Equatoriale, Vice-Président du Parlement Communautaire, Doyen des Parlementaires Communautaires. Il est décédé le 8 juin 2020 à Malabo dans sa 70<sup>ième</sup> année et ses obsèques officielles organisées le 25 juillet 2020 à NKING ESABOK son village natal.

Une délégation officielle représentait, sous ma conduite, le Parlement Communautaire à chacune de ces deux cérémonies.

Chers Collègues, nous étions en intersession mais, je sais que le choc fut

duement ressenti par chacun d'entre nous dans son pays... Il est vrai que, comme c'est le cas pour tous les êtres humains, nous les Parlementaires en général, les Parlementaires Communautaires en particulier, nous côtoyons nous aussi la mort. Nous la vivons au quotidien. D'ailleurs, vie et mort constitue un binôme indissociable. Nous devrions, à la limite, être habitué à la mort, à cette occurrence... pourtant ce n'est pas le cas, .... Ce n'est jamais le cas ... Fugace, furtive, maligne... la mort nous surprend toujours... Voilà pourquoi, lorsque surviennent les nouvelles respectives du retour à l'éternité de nos deux collègues, ce furent, chaque fois, des coups de tonnerre dans le ciel de la CEMAC parlementaire... suivis, tour à tour, de moments de consternation..., de silence..., de résignation...

Sans avoir la prétention d'ouvrir ici l'inépuisable débat sur la mort, (ce n'est ni le lieu, ni le moment),... qu'il me suffise de dire que notre Parlement a porté le deuil de ses deux Membres éminents, de ses deux hautes Personnalités qui ont, par ailleurs, exercé de hautes fonctions d'Etat, chacune, dans son pays

- Joseph MBAH NDAM était Vice – Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun
- Santiago NSOBEYA EFUMAN NCHAMA, ancien Ministre, était Premier Vice-Président de la CAMARA (Chambre des Représentants du Peuple de Guinée Equatoriale)

Nos très regrettés Collègues qui étaient, entre autres...

- sociables,
- attachants,

- sympathiques,
- disponibles,
- des contradicteurs responsables,
- assurant, chacun a sa manière, la défense et l'illustration de l'intégration sous- régionale .....

...nous laissent le souvenir

- l'un, Joseph MBAH NDAM, d'un orateur à la rigueur juridique implacable, qui empruntait à souhait les ficelles du Barreau anglo-saxon. C'était un avocat d'expression anglaise,
- l'autre, Santiago NSOBEYA EFUMAN NCHAMA, le souvenir d'un dialecticien très raffiné qui ne disait jamais non, même si le oui espéré restait attendu...



Dans le même sillage nécrologique, nous avons appris avec consternation la disparition de Mr Juan Carlos OWONO ELA, Premier Président de la Cour des Comptes communautaires et de Mr Alphonse MBANGA IBATA, Directeur Général de l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC.

Je voudrais, Chers Collègues, vous prier de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence en leurs mémoires.

Merci-

Honorables députés, Chers Collègues,

Au cours de l'intersession dominée par un contexte morose, le Parlement de la CEMAC a continué de participer au processus décisionnel de la Communauté.

C'est ainsi que nous avons pris part, par visioconférence, aux travaux du Comité Inter Etats de l'UEAC du 4 au 5 Août 2020 et aux travaux de la 35<sup>ième</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres le 10 Août 2020.

Par ailleurs,

Monsieur le Président de la Commission,

Chers Collègues,

Notre sous-région traverse un contexte particulièrement difficile depuis le déclenchement de la pandémie de la Covid-19 qui n'a épargné aucun pays, et qui a, face à la violence du choc que personne n'attendait, entraîné de grands bouleversements dans tous les secteurs de la vie. Par exemple, tous les systèmes de santé ont explosé même dans les pays les plus avancés. Les frontières ont été fermées. Cette crise sanitaire majeure est perçue

comme le plus grand défi auquel le monde ait été confronté depuis la deuxième guerre mondiale. Nous constatons tous que ses effets ne sont pas confinés au seul secteur de la médecine, car d'autres conséquences, notamment, économiques, sociales sont à redouter puisque toutes les économies sont perturbées. Par exemple, le redressement des économies de la CEMAC amorcé depuis le sommet de Yaoundé en 2016 se trouve désormais contrarié. C'est l'une des raisons pour lesquelles, nos assises se tiennent, ce qui est inédit, par visioconférence(en virtuel) et non en présentiel comme à l'accoutumée.

Face à la catastrophe annoncée, c'est l'occasion pour moi, de saluer l'extraordinaire résilience de nos Etats:

- grâce aux mesures courageuses prises par les gouvernements à l'effet de bâtir des stratégies nationales de riposte et

de nature, d'une part, à renforcer la capacité opérationnelle des systèmes de santé (mesures barrières diverses, systèmes d'alertes, dépistages, etc.) et, d'autre part, à encourager nos chercheurs à recourir aux solutions endogènes en l'absence d'un protocole de soins efficaces et validé au plan universel, etc...

- grâce et à l'initiative de la Commission de la CEMAC, à une réflexion sous-régionale organisée le 18 février 2020 à Sipopo à Malabo sur le thème du renforcement de la prévention et la préparation de la riposte face à l'épidémie du Corona virus.... L'objectif poursuivi par les autorités communautaires étant d'endiguer cette pandémie qui est de nature, à la fois, à impacter négativement  
- sur le recouvrement du produit du mécanisme autonome de financement

de la Communauté, la taxe Communautaire d'Intégration(TCI),  
- et sur la libre- circulation des personnes, désormais perçue comme un risque sanitaire, alors qu'elle est l'un des piliers de la construction de cet espace intégré.

Dans un tel contexte, c'est le lieu d'encourager à la fois:

- la Commission de la CEMAC à poursuivre les réformes Communautaires et de concrétiser les projets régionaux
- et les Etats à repenser les politiques pour éviter que la chute de l'activité économique ne génère une crise durable.

L'intensification des initiatives et actions visant à l'édification d'un marché régional s'avère plus que jamais nécessaire à travers précisément :

- La facilitation et le développement des échanges commerciaux,
- La diversification des économies des Etats membres,
- La libre circulation des biens et des services,
- Le droit d'établissement,
- La poursuite des chantiers structurants et intégrateurs dans les secteurs du transport, de l'énergie, des infrastructures numériques, etc...

Je voudrais réitérer ici que la représentation Communautaire saura toujours se mettre aux côtés du Gouvernement de la Communauté, comme elle a toujours eu à le faire chaque fois que la nécessité s'est fait sentir.

Honorables Députés, Chers Collègues,

A l'occasion de cette deuxième session ordinaire de l'année 2020 qui nous réunit, le budget 2021 de la Communauté devra être examiné. Après avoir constaté avec moi que notre programme d'actions 2020 n'a fait l'objet d'aucun début d'exécution en raison du contexte..., 2021 devrait être pour le Parlement de la CEMAC une année décisive. Outre l'examen du projet de budget de la Communauté 2021, nous devons procéder, sans complaisance, à une évaluation minutieuse des activités projetées...

...Par ailleurs, et plus que par le passé, l'examen des projets de budgets des Institutions, Organes et Institutions spécialisées de la Communauté nécessitera

une dose de réalisme et de minutie au regard des contingences actuelles-

Pour cela, je sais pouvoir compter sur vous.

Enfin, comme vous le savez tous, la République de Guinée Equatoriale, Etat Membre de la Communauté et Siège de notre Parlement qui, (et le sentiment est partagé), nous manque certainement, célèbre le 52<sup>ième</sup> anniversaire de son Indépendance. Permettez-moi, avant de quitter ce microphone et, en votre nom à tous ainsi qu'au mien propre, de souhaiter au peuple de Guinée Equatoriale et à son illustre Chef, son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République, Chef de l'Etat et du Gouvernement, une bonne et heureuse fête.

Je déclare ouverts les travaux de la deuxième session ordinaire, année 2020.



Vive le Parlement Communautaire,  
Vive la CEMAC,  
Je vous remercie.